

# INSCRIPTION

ALSH TADEN

ALSH QUEVERT

Merci de remplir une fiche par enfant s'ils ne fréquentaient pas l'accueil de loisirs sur les mêmes créneaux horaires.

**Nom :** .....

**Prénom :** ..... **Âge :** .....

**Prénom :** ..... **Âge :** .....

**Prénom :** ..... **Âge :** .....

Ecole Fréquentée : .....

Souhaitez-vous une prise en charge de vos enfants à l'école (école de Trélat, Taden, Quévert, Trélivan seulement) ?

**oui**      **non**      (rayer la mention inutile)

**Inscription régulière** pour tous les mercredis de l'année scolaire

	Mercredi
Matin	
Après-midi	
Repas	
Heure arrivée	
Heure départ	

## Autres inscriptions

	Septembre			
	06.09	13.09	20.09	27.09
Matin				
Après-midi				
Repas				
Heure arrivée				
Heure départ				

	Octobre		
	04.10	11.10	18.10
Matin			
Après-midi			
Repas			
Heure arrivée			
Heure départ			

**Merci de bien vouloir déposer cette fiche à l'Accueil de loisirs ou au siège d'à l'Abord'âges (2 ch. de la crèche 22100 Taden)**

- Le tarif « demi-journée » correspond à une présence entre 12h et 18h. Au-delà de 18h, un supplément de 3€/h sera demandé.
- Une annulation d'un mercredi pourra être prise en compte sous réserve de prévenir l'accueil de loisirs 48 heures avant.
- Une facture est émise chaque mois. Toutes les journées réservées seront facturées, sauf pour maladie sur présentation d'un certificat médical.
- Le règlement sera à effectuer auprès du directeur du centre de loisirs ou à adresser par courrier au siège d'à l'Abord'âges.
- Les frais engendrés par l'accueil d'enfants de moins de 6 ans ouvrent droit à une déduction fiscale. Certains comités d'entreprises peuvent également participer. Renseignez-vous !

# INSCRIPTION



	Novembre				
	01.11	08.11	15.11	22.11	29.11
Matin					
Après-midi					
Repas					
Heure arrivée					
Heure départ					

	Décembre		
	06.12	13.12	20.12
Matin			
Après-midi			
Repas			
Heure arrivée			
Heure départ			

	Janvier			
	10.01	17.01	24.01	31.01
Matin				
Après-midi				
Repas				
Heure arrivée				
Heure départ				

	Février		
	07.02	14.02	21.02
Matin			
Après-midi			
Repas			
Heure arrivée			
Heure départ			

	Mars		
	14.03	21.03	28.03
Matin			
Après-midi			
Repas			
Heure arrivée			
Heure départ			

	Avril		
	04.04	11.04	18.04
Matin			
Après-midi			
Repas			
Heure arrivée			
Heure départ			

	Mai			
	09.05	16.05	23.05	30.05
Matin				
Après-midi				
Repas				
Heure arrivée				
Heure départ				

	Juin / juillet				
	06.06	13.06	20.06	27.06	04.07
Matin					
Après-midi					
Repas					
Heure arrivée					
Heure départ					

# INSCRIPTION

ALSH TADEN

Merci de remplir une fiche par enfant s'ils ne fréquentaient pas l'accueil de loisirs sur les mêmes créneaux horaires.

**Nom :** .....

**Prénom :** ..... **Âge :** .....

**Prénom :** ..... **Âge :** .....

**Prénom :** ..... **Âge :** .....

Ecole Fréquentée : .....

Souhaitez-vous une prise en charge de vos enfants à l'école (école de Trélat, Taden, Quévert, Trélivan seulement) ?

**oui non** (rayer la mention inutile)

**Inscription régulière** pour tous les samedis de l'année scolaire

Samedi	
Matin	
Après-midi	
Repas	
Heure arrivée	
Heure départ	

## Autres inscriptions

Septembre				
	09.09	16.09	23.09	30.09
Matin				
Après-midi				
Repas				
Heure arrivée				
Heure départ				

Octobre			
	07.10	14.10	21.10
Matin			
Après-midi			
Repas			
Heure arrivée			
Heure départ			

**Merci de bien vouloir déposer cette fiche à l'Accueil de loisirs ou au siège d'à l'Abord'âges (2 ch. de la crèche 22100 Taden)**

- Le tarif « demi-journée » correspond à une présence entre 12h et 18h. Au-delà de 18h, un supplément de 3€/h sera demandé.
- Une annulation d'un mercredi pourra être prise en compte sous réserve de prévenir l'accueil de loisirs 48 heures avant.
- Une facture est émise chaque mois. Toutes les journées réservées seront facturées, sauf pour maladie sur présentation d'un certificat médical.
- Le règlement sera à effectuer auprès du directeur du centre de loisirs ou à adresser par courrier au siège d'à l'Abord'âges.
- Les frais engendrés par l'accueil d'enfants de moins de 6 ans ouvrent droit à une déduction fiscale. Certains comités d'entreprises peuvent également participer. Renseignez-vous !

# INSCRIPTION



## Novembre

	11.11	18.11	25.11
Matin			
Après-midi			
Repas			
Heure arrivée			
Heure départ			

## Décembre

	02.12	09.12	16.12	23.12
Matin				
Après-midi				
Repas				
Heure arrivée				
Heure départ				

## Janvier

	13.01	20.01	27.01
Matin			
Après-midi			
Repas			
Heure arrivée			
Heure départ			

## Février

	03.02	10.02	17.02	24.02
Matin				
Après-midi				
Repas				
Heure arrivée				
Heure départ				

## Mars

	17.03	24.03	31.03
Matin			
Après-midi			
Repas			
Heure arrivée			
Heure départ			

## Avril

	07.04	14.04	21.04
Matin			
Après-midi			
Repas			
Heure arrivée			
Heure départ			

## Mai

	12.05	19.05	26.05
Matin			
Après-midi			
Repas			
Heure arrivée			
Heure départ			

## Juin / juillet

	02.06	09.06	16.06	23.06	30.06	07.07
Matin						
Après-midi						
Repas						
Heure arrivée						
Heure départ						